

# LA LIBRE BELGIQUE *présentant* LOU

## La faculté de Médecine de l'U.C.L. s'installe à Woluwe-Saint-Lambert

### Hier, aujourd'hui et demain

**L**AN mille quatre cent vingt-cinq, L'Université de Louvain ouvre ses portes aux premiers étudiants... Les deux professeurs de la toute jeune faculté de médecine font de même dans le cadre tout modeste de l'hôtel de Rodé puis des haies aux draps. Dès les premières heures, les étudiants se pressent. La plupart pour atteindre le baccalauréat, après deux années, et la licence, après quatre années. Le doctorat en médecine restait quant à lui peu couru. Seuls quelque 87 titres attribués en près de quatre siècles...

Aujourd'hui, les temps ont changé. Avec un corps professoral de plus de deux cents professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences, avec une population de 4.500 étudiants, la faculté de médecine ouvre un nouveau chapitre de sa déjà longue histoire. Un chapitre dont les premières lignes ont été écrites dans les années soixante.

C'est à ce moment, en effet, de 1963 à 1968 que les rues de la vieille cité universitaire connaissent les défilés tumultueux de cohortes humaines clamant le « Walen buiten ».

Les querelles linguistiques ont eu raison du maintien de l'Université catholique en terre flamande. La résignation doit faire place à la grande entreprise du futur : le déménagement de l'ensemble de la section française en Wallonie. Pour la plupart des Facultés, le choix se porte sur le plateau de Lauzelle, à quelques bornes de Wavre. Ce sera Louvain-la-Neuve. Pour la Faculté de médecine, par contre, le site de Woluwe-Saint-Lambert rallie les suffrages.

Un site qui, à vrai dire, était propriété de l'Université depuis 1963. Près de quarante-deux hectares de terrain y avaient été acquis à cette époque dans le but d'y ériger essentiellement un hôpital universitaire et d'y installer au minimum les doctorats en médecine, implantation qui fut autorisée par la loi sur l'expansion universitaire de 1965.

#### Bruxelles interdit

En fait, c'est au bourgmestre-sé-nateur Fallon que revient le mérite d'avoir proposé le site de Woluwe-Saint-Lambert à l'Université. Dès Noël 1967, le dynamisme et le sens prospectif du bourgmestre de la riante commune de la périphérie bruxelloise proposait un terrain vierge susceptible d'être cédé, à des conditions acceptables, à l'U.C.L. et ceci à l'occasion d'une rencontre fortuite avec le professeur Woltrin. Après son entrée au conseil d'administration de l'Université, celui-ci eut l'occasion de réaliser ce rêve.

Toutefois, une loi datant de 1911 interdisait l'accès de la capitale à l'Université de Louvain.

La nouvelle loi de 1965 donna après des marchandages politiques le feu vert à l'acquisition des terrains qui, à l'heure présente, couvrent une superficie de cinquante-trois hectares.

L'implantation dans la région est de la capitale répondait à un besoin urgent en matière hospitalière. Le sous-équipement se faisait sentir. Le choix de Woluwe-Saint-Lambert s'explique par le souci de ne pas marcher sur les « plates-bandes » de l'U.L.B., installée plus à l'ouest de Bruxelles.

Dès 1966, le site de Woluwe naît à la vie médicale. C'est l'ouverture de l'École de santé publique qui, depuis lors, et sur ses 14.000 m<sup>2</sup> de superficie, ne cesse d'étendre son activité. Plus de quatorze mille enfants en âge scolaire s'y rendent

chaque année pour les traditionnels examens médicaux rendus obligatoires.

#### Le grand rendez-vous

En 1975, c'est au tour de l'Institut Paul Lambin, école de laboratoires et de distéticiennes de s'y installer. Dès ce moment, les premières constructions de la zone sociale du site U.C.L. offrent le logement aux premiers résidents, un restaurant universitaire de deux cents places des locaux de cercles d'animation culturelle, une petite salle de sports et de gymnastique et la possibilité d'organiser des séances de cinéma, conférences ou débats dans un auditoire de cent cinquante places.

Enfin, c'est le grand rendez-vous de 1974. Septembre connaît l'arrivée de deux candidatures la deuxième et la troisième, en médecine et de la deuxième candidature en sciences dentaires. Un contingent de quelque 1.500 étudiants prennent ainsi possession du nouveau site.

D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà pris pour les prochains mois. Ainsi, et selon les prévisions, la population étudiante passera à 2.750 en 1975, avec le transfert du reste des candidatures et de l'École de pharmacie, à 3.000 en 1976 et à 5.000 en 1977, au moment où un point final sera mis au transfert de la Faculté avec l'arrivée des doctorats, laquelle est tributaire de l'ouverture des cliniques universitaires Saint-Luc.

Dans l'attente et en préparation de l'ouverture de celles-ci, la polyclinique Saint-Luc s'est ouverte au printemps dernier, dans les locaux de l'Institut supérieur de nursing, Institut supérieur non universitaire qui n'entrera en fonctionnement que dans les prochaines années soit en 1977. D'ores et déjà pourtant, quelque septante étudiants du Centre de perfectionnement de l'As-

sociation catholique du nursing occupent plusieurs locaux de cet Institut.

#### Un programme encore chargé

La prochaine grande étape du transfert est donc ainsi liée à la mise en service du complexe hospitalier. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre de l'année 1975. Après une période de rodage de six mois, les cliniques ouvriront leurs portes au premier patient en juin 1976. On peut dès lors prévoir que les premiers étudiants de premier doctorat entreront dans les cliniques au cours du deuxième semestre de l'année 1976, le transfert des deuxième, troisième et quatrième doctorats étant planifié pour 1977. L'année 1976 verra quant à elle et, en outre, l'arrivée probable d'une population de l'ordre de 2.500 étudiants, issus de l'implantation sur le site de la section Education physique de l'Institut du Parnasse, de l'Institut catholique des hautes études commerciales (I.C.H.E.C.) et de l'École Marie-Haps. Tout en ayant, pour certains d'entre eux tout au moins, des liens plus ou moins étroits avec la médecine, l'ensemble de ces Instituts contribuera à diversifier le milieu académique et social du site.

Plus tard, vers les années 1978-1980, deux extensions cliniques sont encore prévues. L'une d'elles, soit quelque 15.000 m<sup>2</sup>, sera occupée par un centre de psychopathologie. La seconde, d'environ 16.000 m<sup>2</sup>, sera affectée aux services de réhabilitation.

Bref, un programme chargé dont 1974 n'est en fait qu'une étape parmi d'autres, importantes encore et à venir. Une étape qu'il convient néanmoins de saluer puisqu'elle constitue en fait le premier transfert partiel de la Faculté plus que cinq fois centenaire.

### Un Prix Nobel pour une rentrée

La cérémonie solennelle d'ouverture de l'année académique de l'université de Louvain aura lieu, ce vendredi, sur le nouveau site de Woluwe-Saint-Lambert, 51, avenue Emmanuel Mounier.

Le programme est le suivant :

16 h : messe concélébrée dans la hall des auditoires.

17 h : séance académique dans l'auditoire Pierre Lacroix.

Une installation de télévision en circuit fermé retransmettra la cérémonie dans d'autres auditoires à l'intention des

personnes qui ne pourraient pas prendre place dans la salle principale.

18 h : réception dans la hall des auditoires.

L'université de Louvain invite tous ses amis et la population bruxelloise à cette rentrée inédite. Ce sera notamment l'occasion de fêter le Prix Nobel de médecine attribué aux professeurs de Duve (qui installe ses laboratoires à Woluwe) et Claude (ce dernier va résider à Louvain-la-Neuve). Ce n'est évidemment pas tous les jours que l'attribution d'un prix Nobel coïncide avec une rentrée académique...

### Bienvenue à l'U.C.L. !

**L'**INSTALLATION à Woluwe-Saint-Lambert des premiers étudiants de la Faculté de Médecine de l'U.C.L. constitue l'aboutissement de plus de 10 ans de collaboration entre les autorités académiques et le pouvoir communal. C'est, en effet, en 1963 que l'U.C.L. acquiert plus de 40 hectares à Woluwe-Saint-Lambert en vue d'y implanter un ensemble hospitalier et les Facultés de médecine.

Cette acquisition et par la suite les études urbanistiques et architecturales, les problèmes d'implantation et d'intégration dans le tissu urbain, l'infrastructure socio-économique, culturelle et sportive ont fait l'objet d'une concertation permanente entre le collège échevinal et les responsables du site universitaire. Ce fut une magnifique aventure que nous avons vécue ensemble au jour le jour et qui débouchera demain sur une intégration totale entre une faculté de 6.000 étudiants, un hôpital universitaire de 901 lits et une collectivité de 48.000 habitants. Woluwe-Saint-Lambert se sent ainsi promue au rang de cité universitaire.

Dès le début, la volonté réciproque fut de supprimer tout esprit d'isolement et de ghetto. Le complexe universitaire s'inscrit dans le contexte communal et ses étudiants disposeront à part entière de l'équipement social, économique, culturel et sportif de la commune. Par contre, l'administration communale est intervenue financièrement et à titre de complémentarité pour la construction des crèches, piscines et des centres sportifs du site universitaire, qui seront ainsi également à la disposition de la population de Woluwe. Celle-ci se sentira chez elle dans l'ensemble construit à Chapelle-aux-Champs qui deviendra pour les habitants des quartiers avoisinants un centre fonctionnel et attractif nouveau avec sa station de métro « Alma », ses écoles primaires et gardiennes, ouvertes à tous, ses boutiques, ses restaurants, sa piscine, ses plaines de sport, ainsi que toute la zone sociale dont l'architecture et l'implantation, à première vue un peu disparates, donneront l'impression de retrouver l'atmosphère de nos vieilles cités.

En longeant la Woluwe, qui serpentera à nouveau à ciel ouvert entre l'avenue de Tervuren et Kraainem, les promeneurs, après avoir dépassé le château Malou et le Lindekemalemolen, aborderont les zones vertes du site universitaire s'étendant sur ± 13 hectares, entre le Moulin à Vent et la vieille ferme braбанçonne 't Hof ter Musschen.

Il faut se réjouir que Woluwe-Saint-Lambert, qui était totalement dépourvu d'établissements de soins et de lits d'hôpital, disposera dans quelques mois, lors de l'ouverture des cliniques universitaires, du complexe médical le plus important de la capitale, équipé suivant les meilleures techniques nouvelles et réservé par un corps de médecins et d'auxiliaires médicaux qui ont fait la renommée de notre pays. Sur la base d'une convention conclue entre le Conseil communal et la Faculté de médecine, les habitants de Woluwe bénéficieront d'une priorité absolue pour l'accès aux cliniques universitaires, et la gratuité totale des soins et des médicaments sera assurée à tous ceux dont les reventes ne dépassent pas un certain plafond.

Peut-être certains esprits chagrins considéreront-ils que l'U.C.L. à Woluwe sera source de charges nouvelles pour le contribuable communal et qu'en outre, sur les 45 hectares du site universitaire, il ne se trouvera pas de nombreux nouveaux citoyens pour contribuer aux charges communes. Que ces esprits chagrins se rassurent. Cette charge nouvelle et ce manque de recettes potentielles sont largement compensés par la mise à la disposition des habitants d'une infrastructure médicale et paramédicale remarquable, assortie d'un centre de secours urgents parfaitement équipé et la possibilité de plusieurs centaines d'emplois nouveaux. En outre, l'arrivée de ces milliers d'étudiants infusera un climat jeune et dynamique à une collectivité locale qui a été toujours très ouverte à tous les nouveaux problèmes sociaux et culturels.

On prévoit que chaque jour le site universitaire nécessitera, lorsqu'il sera complètement fonctionnel, une mutation de quelque 20.000 personnes. Souhaitons que les projets d'infrastructure routière et de transports en commun, programmés à cette fin, puissent être achevés au plus tôt.

Bienvenue aux étudiants de l'U.C.L., Woluwe-Saint-Lambert vous accueille chaleureusement.

Donald FALLON,  
Sénateur-bourgmestre de  
Woluwe-Saint-Lambert.